



Ensemble, Agir pour la vie !

N°165

Bulletin d'information

novembre 2019

Les hôpitaux de la FHV et l'Institution de Lavigny soutiennent une amélioration des conditions de travail du personnel couvert par la CCT santé p.3-4

Info chantier bâtiment principal et communication p.5

Les Diététiciennes de Lavigny se présentent p.6-7

Journée Proches aidant-e-s p.8

L'Institution de Lavigny a un nouveau site internet p.8

Sans oublier les rubriques habituelles...



Les travaux d'agrandissement du bâtiment principal ont commencés, et le 23 octobre 2019, nous avons dit au revoir à la terrasse de la cafétéria de Lavigny.

Les hôpitaux de la FHV et l'Institution de Lavigny soutiennent une amélioration des conditions de travail du personnel couvert par la CCT santé

Les hôpitaux de la FHV et l'Institution de Lavigny en particulier soutiennent une amélioration des conditions de travail du personnel couvert par la CCT santé. Le thème n'est toutefois pas aussi simple qu'il n'y paraît. De nombreux interlocuteurs sont concernés et les études qui ont été faites pour calculer l'impact des mesures de revalorisation possibles sont incomplètes.

Pour pouvoir appliquer dès le 1er janvier 2020 cette volonté de manière harmonieuse auprès du plus grand nombre de collaborateurs de la CCT santé et si possible aussi, dans un second temps, auprès des collaborateurs couverts par la CCT sociale, les discussions prennent du temps. Sans vouloir répondre à toutes les questions, l'information qui suit vise à faire un point de situation sur les démarches en cours. Dans tous les cas, nous vous informerons des décisions prises entre la FHV et le Canton de Vaud dès qu'elles seront connues et définitives. Nous souhaitons aussi corriger quelques affirmations un peu réductrices faites par plusieurs syndicats et associations de personnel.

Depuis plusieurs années, les hôpitaux de la FHV interviennent auprès des services du canton pour leur demander les moyens de pouvoir revaloriser les conditions salariales de leur personnel.

Après avoir effectué plusieurs études et simulations comparatives, le Chef du Département de la santé et de l'action sociale, M. Pierre-Yves Maillard, a soumis le 1er mai 2019 une proposition au Conseil d'Etat pour un alignement des salaires dans le secteur parapublic sur ceux prévus dans la CCT en vigueur pour l'hôpital Riviera-Chablais (HRC) selon le calendrier suivant :

- dès le 1er septembre 2019 pour les EMS;
- dès le 1er janvier 2020 pour les hôpitaux FHV et pour les soins à domicile.

Le Conseil d'Etat a approuvé cette proposition.

Cette décision, prise lors de la dernière séance de M. Maillard en tant que membre du Conseil d'Etat vaudois a fait l'objet d'interpellations au Grand Conseil et d'une demande de clarification auprès de la nouvelle Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, Mme Rebecca Ruiz. Cela a permis de préciser la décision du Conseil d'Etat,

soit une « bascule » (voir explication ci-dessous) de la grille de la CCT-San sur la grille HRC. Cette bascule a été calculée pour 29 fonctions et se chiffrait à CHF 13 millions, dont CHF 3.3 millions pour les hôpitaux. Or la grille HRC comporte plus de 80 fonctions. En outre, les charges sociales n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation du coût de cette démarche. Le coût de cette bascule sera donc bien plus élevé que ce qui a été décidé par le Conseil d'Etat. Afin de pouvoir appliquer au 1er janvier 2020 les décisions prises par le Conseil d'Etat, les hôpitaux demandent au gouvernement d'élargir le nombre de fonctions concernées par la revalorisation et d'inclure le coût des charges sociales.

Dans une résolution du 3 octobre, plusieurs associations de personnel et syndicats ont fait part de leur constat et appellent à des manifestations. Nous souhaiterions rectifier quelques affirmations.

- Contrairement à ce qui est affirmé par les syndicats, il n’y a aucun enlèvement des négociations. Au contraire, les hôpitaux de la FHV s’engagent activement pour élargir les mesures de revalorisation décidées juste avant l’entrée en fonction de la nouvelle Cheffe du département de la santé et de l’action sociale.
- Il reste effectivement des questions en suspens mais les hôpitaux ont tous pour objectif de pouvoir proposer les meilleures conditions de travail possibles à leurs collaborateurs.
- Si des moyens ont été alloués par l’Etat de Vaud, les hôpitaux constatent que ces moyens ont été sous-estimés et sont insuffisants. Ils demandent que ces moyens soient adaptés à la réalité et, si possible, élargis à toutes les fonctions ou au moins au plus grand nombre.



S’agissant de la journée de mobilisation du mardi 5 novembre et de la manifestation devant le Grand Conseil, il appartient à chacun de décider comment il souhaite participer, dans le respect de son travail dans l’Institution et auprès des personnes accueillies et de ses collègues. Une chose est sûre, tant les directions d’hôpitaux, d’EMS, d’organisations de soins à domicile que le Grand Conseil, le Conseil d’Etat et les services de la Direction générale de la santé sont déjà très sensibilisés par cette question.

Quant au préavis de grève pour le 5 décembre, je suis convaincu que nous aurons pu apporter des réponses aux collaborateurs bien avant cette date. Pour permettre à tous les partenaires sociaux de trouver un accord, mieux vaut leur laisser un peu de calme.

Thierry Siegrist
Directeur général

Qu’entend-on par « bascule » ?

Par bascule, on entend une méthode de calcul pour passer d’une grille salariale à une autre. En l’occurrence, l’IDHEAP qui a réalisé l’étude comparative entre les salaires selon la CCT santé et ceux pratiqués par l’hôpital Riviera-Chablais, a proposé de colloquer les collaborateurs dans la fonction correspondante dans la grille HRC au niveau salarial directement supérieur. Cette méthode tient donc partiellement compte de l’ancienneté et de la qualification de chacun mais ne remplace pas les conditions de la CCT actuelle par celle de HRC.

Copie de l'information rédigée par les syndicats

ASI-Vd Association suisse des infirmier-e-s
Avenir Social section Vaud.
SYNA-Vd Syndicat interprofessionnel
SSP-Vaud Syndicat suisse des services publics

ASE-Vd Association suisse des Ergothérapeutes
SUD Fédération syndicale SUD - service public
APEMS Association du personnel des EMS vaudois

RESOLUTION DU PERSONNEL DU SECTEUR PARAPUBLIC VAUDOIS DE LA SANTE

Pour passer de la parole aux actes en matière de revalorisation salariale !

Réuni en assemblée générale le jeudi 3 octobre 2019, le personnel du secteur parapublic de la santé a pris connaissance :

1. De l'enlèvement des négociations avec les représentant-e-s des organisations patronales signataires de la CCT-San en vue d'une amélioration des conditions salariales.
2. Des divergences qui existent entre représentant-e-s des employé-e-s et des employeurs concernant la classification de certaines fonctions CCT-San dans la grille salariale de l'Hôpital Riviera Chablais.
3. De la réticence desdites organisations patronales à participer financièrement à des améliorations salariales qu'elles appellent pourtant de leurs vœux.
4. Des moyens alloués par l'Etat de Vaud dans son budget 2020 afin de contribuer aux améliorations salariales dès le 1er janvier 2020.

Au vu de ce qui précède, l'Assemblée générale du personnel du secteur sanitaire parapublic vaudois :

- Décide d'organiser une journée de mobilisation le mardi 5 novembre 2019, lors de laquelle sera lancé un préavis de grève.
- De manifester devant le Grand Conseil vaudois le mardi 5 novembre 2019 en fin d'après-midi, afin de sensibiliser les député-e-s à la problématique des conditions de travail dans les soins, et à la nécessaire revalorisation salariale.
- De se mettre en grève le jeudi 5 décembre 2019 si un accord n'est pas trouvé d'ici là entre représentant-e-s des employé-e-s et des employeurs quant à l'application de la grille salariale de l'Hôpital Riviera Chablais aux fonctions de la CCT-Santé.

Résolution adoptée à l'unanimité moins trois abstentions. L'Assemblée générale du personnel charge les organisations syndicales et les associations professionnelles signataires de la CCT-San de mettre en oeuvre les décisions prises ce jour via cette résolution.

Lausanne, le 3 octobre 2019



Info chantier bâtiment principal et communication

Comme vous avez pu le constater depuis le mois de juin 2019, notre environnement a changé. Des engins de chantier ont fait leur apparition autour et surtout au sud du bâtiment principal. Des travaux à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment central ainsi que des tranchées annonçant les travaux ont vu le jour.

Cette étape préparatoire arrivera à son terme après la destruction des terrasses (cafétéria et réception) mais également des locaux thérapeutiques du rez-inferieur.

Dès le 28 octobre 2019, les travaux de mise en sécurité du périmètre du chantier et le terrassement vont débiter. La 1ère étape sera lancée !

L'importance de la communication !

Comme vous avez pu le constater, des communications ciblées en fonction de l'avancement du projet vous parviennent régulièrement par courriel et celles-ci continueront de vous être transmises en fonction de l'état d'avancement de l'étape.

De plus, un point de situation régulier sur le suivi des travaux paraîtra dans notre bulletin d'information.

En complément, une communication systématique à l'ensemble du site de Lavigny sera diffusée lors de chaque étape importante du projet de construction.

Les collaborateurs des services/départements sévèrement touchés par le déroulement des travaux sont systématiquement informés en direct, soit par leurs responsables, soit directement par Manuel Salazar, le chef du projet. Après cette information orale, cette même information est transmise par écrit aux secteurs des collaborateurs concernés.

La sécurité, une affaire de tous !

Des affiches demandant de respecter les chemins, des informations ciblées, nombreuses sont les communications vous demandant de respecter les signalisations en vigueur.

Aujourd'hui, nous réitérons ces précautions afin d'assurer votre sécurité et celle de nos personnes accueillies. La nécessité de respecter la signalétique des chemins mise à disposition dans l'ensemble du site est une affaire de tous. Elle est indispensable pour assurer une circulation des personnes et des véhicules en toute sécurité.

Ce respect reste une responsabilité collective, personnelle et professionnelle pour nous toutes et tous.



Démolition de la terrasse de la cafétéria de Lavigny



La buanderie est aussi actuellement en travaux



CE QUE MON ENTOURAGE PENSE QUE JE FAIS



CE QUE MES COLLÈGUES PENSENT QUE JE FAIS



CE QUE MES PATIENTS PENSENT QUE JE FAIS



CE QUE JE FAIS RÉELLEMENT





En ce moment Silvia MENEGALE, Anabela DIAS, Lory DE LEVRANO, Lisa MONNIER et Cassandra DIOP complètent notre équipe.

Dirigé par Estelle Jaques, le Service de neuropsychologie, logopédie & diététique au département hospitalier de l'Institution de Lavigny a souhaité, durant les trois prochains mois, vous présenter et vous aider à mieux comprendre les rôles de chaque service.

Ce mois-ci, ce sont les diététiciennes que nous vous présentons.

Présentation des diététiciennes de Lavigny

Elles rencontrent chaque patient de l'hôpital afin de dépister un risque de dénutrition et mettent en place les mesures nécessaires pour maintenir ou retrouver un bon état nutritionnel en enrichissant les repas ou en ajoutant des compléments alimentaires. Elles adaptent l'alimentation des patients en tenant compte de différents aspects :

- La présence d'une pathologie liée à l'alimentation, telle que la dénutrition, le diabète ou une dyslipidémie nécessitant la mise en place d'un régime particulier.
- Les préférences et aversions alimentaires des patients afin que les menus proposés se rapprochent de leurs habitudes alimentaires.
- La texture des repas adaptée aux troubles de la déglutition suite à l'évaluation des thérapeutes déglutition. Elles font le lien avec les cuisiniers dans le but de proposer des plats appétissants et sécuritaires pour le patient.

Elles effectuent des enseignements nutritionnels (en individuel et en groupe) pour ces mêmes pathologies dans le but de rendre le patient autonome dans la gestion de ses repas.

Elles interviennent également pour le DHSE pour prendre en charge les résidents sur prescription médicale et participent aux colloques d'équipe ainsi qu'à la commission alimentation et favorisent ainsi une collaboration optimale entre les différents intervenants qui gravitent autour de l'alimentation.

Elles assurent aussi quelques prises en charge ambulatoires sur prescription médicale.

L'équipe:

2 Diététiciennes au carrefour entre de nombreux départements, services et secteurs de notre Institution !

Proches Aidant-e-s

PLEIN SOLEIL : VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « DUO AIMANTS : FOCUS »

A l'occasion de la semaine nationale des proches aidants, Plein Soleil organise une exposition de photographies du 2 novembre au 15 décembre 2019 sur le thème du lien entre proches aidants et proches aidés.

Plein Soleil s'engage activement à soutenir les proches des personnes accueillies avec, entre autres, l'ouverture cette année du Service Proches.

Les Proches Aidants sont des acteurs incontournables de l'accompagnement des personnes en difficulté. Afin de les mettre à l'honneur durant cette semaine nationale, Plein Soleil accueille une exposition qui leur est dédiée.

Plein Soleil a le plaisir de vous inviter le 2 novembre 2019 dès 11h30 au vernissage de l'exposition « Duo Aimants : Focus » réalisée par Samantha Lesquereux.

Cette exposition propose des portraits noir-blanc de duos proches aidants/proches aidés accompagnés dans ses différents secteurs. Le regard de l'artiste s'arrête sur des activités réalisées au quotidien, des ballades, des rencontres. L'art ici agit comme révélateur de la force des sentiments.

Il s'en suivra un apéritif dinatoire ainsi que des ateliers interactifs et ludiques. Souhaitant toucher un large public, les enfants pourront participer tout en s'amusant.

Cet événement sera également l'occasion de vous présenter le Service Proches de Plein Soleil ainsi que de fournir à toute personne le souhaitant des informations utiles et importantes pour les Proches Aidants.

L'exposition sera visible, durant les heures d'ouverture de l'établissement, jusqu'au 15 décembre 2019.

L'inscription pour la partie officielle et le vernissage est recommandée pour des questions organisationnelles. Cette inscription peut se faire par mail à reception.pleinsoleil@ilavigny.ch ou par téléphone au 021 651 28 28, merci de préciser l'intérêt pour la navette de 11h30 au départ de Boissonnet.

Au plaisir de vous y rencontrer nombreux

Danièle Allaz
Responsable des secteurs Social et Accueil de Jour
Site de Plein Soleil

Un nouveau site internet pour l'Institution

Depuis maintenant une semaine, l'Institution de Lavigny a mis en ligne son tout nouveau site internet.

Ce site est désormais adapté à tous les supports: ordinateurs, tablettes et smartphones.

Bonne découverte !



Il s'est passé...

Les apprentis employés de commerce au cœur des ateliers socio-professionnels

Les journées découvertes des apprentis employés de commerce, des sites de Plein Soleil et Lavigny, sont l'occasion pour eux de se retrouver et de partager une expérience, consistant à mieux comprendre les composantes d'un département de l'Institution.

Ce programme a été mis en place depuis l'année dernière par les formatrices en entreprise, des départements Finances (Raquel Santos Ribeiro et Julie Tournel) et Ressources Humaines (Valentine Gisiger et Maria Patras).

Cette année, Aleks, Fatima, Luna, Mélissa, Miljan et Sorenza, ont eu le plaisir de découvrir le département socioprofessionnel (DSP). Au cours de cette journée, ils ont partagé certaines activités avec les employés des ateliers protégés des secteurs d'Activités de jour, des Jardins et des ateliers Peyrolaz et Eventail. Chaque atelier a été introduit par son responsable de secteur. La journée s'est conclue en présence de Sylvie Suardet, assurant le secrétariat du DSP et avec qui les apprentis de 3^{ème} année ont le plaisir de collaborer une journée par semaine. Surpris de la diversité des activités de ce département, les apprentis ont été sensibles aux différentes approches des maîtres-socioprofessionnels et de la thérapeute du centre équestre.

Les retours très positifs des intervenants et des apprentis encouragent la poursuite de cette organisation.



Il s'est passé...

Fête de la raisinée, du 10 au 11 octobre 2019



Exposition

Event'art 2019


 Institution de
LAVIGNY
Aujourd'hui pour la vie

Galerie
Art pour la Vie
 a le plaisir de vous présenter le groupement d'artistes

Event'Art
 Peintures et dessins de Mesdames Adinah Planterose
 de Berville et Tamara Gonzalez ainsi que de Messieurs
 Pierre-Dominique Debons et Sébastien PLaar

Ce projet d'exposition a vu le jour en 2017 dans deux ateliers du secteur
 Eventail de l'Institution de Lavigny, qui offrent la possibilité à de multiples travailleurs de
 s'exprimer au travers d'activités artistiques.
 Renouvelé cette année, quatre nouveaux artistes vous présentent leurs œuvres.
 Ayant chacun leurs techniques et leurs styles, les artistes vous invitent à les
 rejoindre et vous plonger dans leurs univers uniques et enchanteurs.



du 31 octobre 2019 au 06 janvier 2020
 Vernissage le jeudi 7 novembre dès 16h00 à l'entrée de la cafétéria

Les œuvres exposées sont en vente, la liste des prix est à disposition à la réception, où vous
 pouvez effectuer votre réservation. Les œuvres achetées pourront être retirées auprès des différents
 artistes au terme de l'exposition. Le produit de l'achat d'une œuvre est en totalité reversé à l'artiste.

Ce projet d'exposition a vu le jour en 2017 dans deux ateliers du secteur Eventail de l'Institution de Lavigny, qui offrent la possibilité à de multiples travailleurs de s'exprimer au travers d'activités artistiques.

Renouvelé cette année, quatre nouveaux artistes vous présentent leurs œuvres. Ayant chacun leurs techniques et leurs styles, les artistes vous invitent à les rejoindre et vous plonger dans leurs univers uniques et enchanteurs.

Peintures et dessins de Mesdames Adinah Planterose de Berville et Tamara Gonzalez ainsi que de Messieurs

Pierre-Dominique Debons et Sébastien PLaar

Le produit de l'achat d'une oeuvre est en totalité reversé à l'artiste

Agenda novembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

2 novembre:

Journée Proches-aidant-e-s à Plein Soleil

Programme :

11h10: Navette depuis le parking de Boissonnet

(sur inscription uniquement)

11h30: Ouverture par la Direction et présentation du Service Proches de Plein Soleil

11h45: Présentation de l'exposition « Duo Aimants : Focus » par Samantha Lesquereux

12h00: Apéritif dinatoire

De 12h à 16h : Divers ateliers interactifs et jeu de piste pour les proches aidants, les proches aidés et leur entourage

7 novembre:

Repas de soutien du calendrier de l'Avent

14 novembre:

Journée JOM19 (Journée Oser tous les Métiers)

La pensée du mois des aumôniers

Si vous voulez vous sentir riche, vous n'avez qu'à compter, parmi toutes les choses que vous possédez, celles que l'argent ne peut acheter.

PROCHES AIDANT·E·S MERCII !

**SAMEDI 2 NOVEMBRE
DE 11H30 À 16H
INSTITUTION DE LAVIGNY
DÉPARTEMENT PLEIN SOLEIL
À LAUSANNE**

Chemin de la Cigale 3, 1010 Lausanne

**Lumière sur des duos
incontournables: proches
aidants - proches aidés**
Vernissage de l'exposition
« Duos aimants: focus »
suivi d'un apéro. Les binômes
proches aidants - proches aidés
seront mis à l'honneur avec
diverses activités. Entrée gratuite.

Pour plus d'informations:
021 651 28 28

contact.pleinsoleil@ilavigny.ch
www.ilavigny.ch/dev/plein-soleil



Événement au programme de la journée cantonale des proches aidant·e·s, le 30 octobre
Agenda complet des activités 2019: www.journee-proches-aidants.ch, [f](#) [journeeprochesaidants](https://www.facebook.com/journeeprochesaidants)